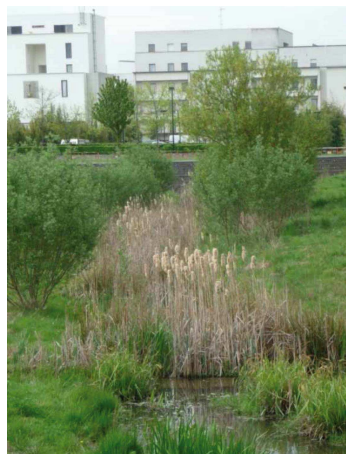


Grand Prix Zones humides en milieu urbanisé

1. Grand Prix : Saint Jacques de la Lande (35)

"De la gouttière à la rivière... Un parc urbain à Saint-Jacques"



Prenant le parti d'une urbanisation dense et verte, la commune de Saint Jacques de la Lande a affiché la volonté d'intégrer les zones humides dans l'aire urbaine pour mieux les sauvegarder. Elle s'est ainsi engagée dans l'aménagement d'un parc urbain, d'une superficie de 14 ha, conçu autour des éléments naturels existants tels que les nombreuses mares, le ruisseau du Blosne et le milieu bocager et complété par la création de zones humides artificielles.

L'aménagement du parc urbain répond à plusieurs objectifs :

- ✓ construire un parc pour les Jacquolandais en s'appuyant sur le paysage existant de bocages et de zones humides ;
- ✓ assurer la gestion des eaux pluviales du nouveau centre ville.
- ✓ créer un outil de diversification de la faune et de la flore.

L'appropriation du milieu par les riverains se fait notamment par la mise en place de **chemins pédagogiques sur la faune et la flore** mais également d'observatoires ou encore d'aires de jeux. Un suivi écologique sur le parc est effectué depuis 7 ans par un expert (relevé faunistique et floristique par secteurs...).



©Atelier de paysage Bruel-Delmar